BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine–Limousin–Poitou-Charentes

Décision n° 8541 du 9 mai 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne

NOR: INTJ1712107S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin Poitou-Charentes, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 24573 du 1er décembre 2016 (NOR: INTJ1630317S),

Décide:

Article 1er

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2017:

Delmas Claire	NIGEND: 313903	NLS:	8 109 816
Fabre Nicolas	NIGEND: 244160	NLS:	8096443
Lalisou Jean-Didier	NIGEND: 219098	NLS:	8071748
Bernacchi Matthieu	NIGEND: 173402	NLS:	8 0 3 1 3 4 9
Gentreau Gaëtan	NIGEND: 207170	NLS:	8061310

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mai 2017.

Le colonel, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Aquitaine–Limousin-Poitou-Charentes, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne, F. Bonavita